

INSCRIPTION Formation 7H permis A

VOTRE FORMATION PRATIQUE en moins d'une semaine :

La formation extension du permis A2 en A se déroule en 7 heures. Elle permet aux conducteurs ayant le permis A2 depuis plus de 2 ans de pouvoir passer à une plus grosse cylindrée. A la fin de la formation, une attestation sera délivrée au candidat et une demande de permis A sera faite par l'auto-école sur le site de l'ANTS.

Le candidat devra se présenter à chaque cours avec son propre équipement moto ; casque, gants, veste, pantalon et baskets. Le formateur peut refuser de faire la leçon si le candidat n'est pas correctement équipé.

Dans le cadre de cette formation vous aurez un travail en salle sur les aspects spécifiques de la conduite d'un deux roues.

POUR VOUS SERVIR UNE EQUIPE (facilite vos réservations de cours)

Elsa notre secrétaire de direction et Patricia secrétaire vous reçoivent.

3 formateurs spécialisés moto (Sabine, Yann, Ben et Frédéric) vous accompagnent dans votre progression.

Horaires de la pratique : de 7h à 18h tous les jours et samedi jusqu'à midi

LES MOYENS TECHNIQUES POUR VOTRE FORMATION

L'auto-école dispose d'une moto YAMAHA MT07 pour votre formation

TARIFS DE FORMATION (feuille donnée à titre indicatif, seuls les tarifs affichés dans le bureau et la devanture ont une validité légale)

Formation de base 7 leçons (1 leçon = 5 minutes d'équipement et de présentation, 45 minutes, 5 minutes de bilan)	300 €
Cours de conduite individualisé supplémentaire si besoin d'une durée de 55 minutes (1 leçon = 5 minutes d'équipement et de présentation, 45 minutes, 5 minutes de bilan)	42 €

Paiement par chèque espèces et carte bancaire

Les forfaits font l'objet d'un contrat en double exemplaire

Les documents à fournir (si possible en version informatique) :

- 1 copie du permis
- 1 copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ; passeport)
- JAPD obligatoire entre 18 et 25 ans
- 1 copie d'un justificatif d'adresse de moins de 6 mois (*Eau, EDF, impôts, tel fixe ou mobile, quittance de loyer ou titre de propriété, quittance d'assurance pour habitation*)
- Si personne hébergée : 1 attestation d'hébergement avec 1 copie de la pièce d'identité de l'hébergeant recto verso
- Photo numérique (Carrefour, Cora Ste Marie, Laboduplex). Nous refusons les photos papier.

Horaires du secrétariat

Le lundi matin fermé et après-midi 15h à 18h. Du mardi au vendredi : 9h à 12h et 15h à 18h.

Le samedi pas de secrétariat.